

136. Décision du 27 juin 1871 allouant une subvention de la somme nette de 20,000 fr. à la caisse agricole.....	108
137. Décision du 27 juin 1871 autorisant la formation de la <i>société libre de secours mutuels la Fraternelle</i> — (<i>statuts y annexes</i>). ..	110
138. Arrêté du 28 juin 1871 autorisant un virement de 1,279 fr. 61 c. du chapitre I ^{er} au chapitre II du service Local, Exercice 1870..	117
139. Ordre du 29 juin 1871 portant remise du service de l'Ordonnateur par M. Maurice, sous-commissaire de la marine, à M. Le Guay, commissaire-adjoint de la marine.....	118
140. Ordonnance du 30 juin 1871 interdisant la fabrication des boissons alcooliques.....	118
141 à 157. Nominations, mutations, etc.....	120

N^o 126. — DÉCISION du 1^{er} juin 1871 créant un emploi de *planton civil* pour être affecté au service des bureaux du Commandant Commissaire de la République.

Nous, Commandant des Etablissements français de l'Océanie, Commissaire de la République aux Iles de la Société,

Vu la nécessité d'attacher au service des bureaux du Commandant Commissaire de la République un *planton civil* ;

Sur la proposition de l'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur,

DÉCIDONS :

ART. 1^{er}. Un emploi de *planton civil* est créé pour être affecté au service des bureaux du Commandant Commissaire de la République.

ART. 2. Cet agent jouira d'une solde de *sept cent vingt francs* (720 fr.) par an et aura droit à la ration.

ART. 3. La solde de cet agent sera imputable pendant l'Exercice 1871 sur l'ensemble des crédits ouverts au budget du service Local, chapitre II, article 3, *Dépenses diverses*.

ART. 4. L'Ordonnateur f. f. de Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera communiquée partout où besoin sera et insérée au *Bulletin officiel* des Etablissements.

Papeete, le 1^{er} juin 1871.

Signé : GIRARD.

Par le Commandant Commissaire de la République :

L'Ordonnateur p.i. f.f. de Directeur de l'Intérieur,

Signé : G. MAURICE.